

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 9 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 9 décembre 2019 à 19 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **19-12-1078 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 9 décembre 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

#### *Minute de réflexion*

#### *Présences*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du budget 2020
3. Période de questions
4. Adoption du budget 2020
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **19-12-1079 Présentation du budget 2020**

Le maire Guy Pilon mentionne que Marco Pilon, directeur général adjoint et trésorier, a préparé le budget 2020. Il lui demande d'en faire la présentation.

Marco Pilon, procède à la présentation des prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice financier 2020.

### **19-12-1080 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

### **19-12-1081 Adoption du budget 2020**

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2020 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 86 593 802 \$, des charges de fonctionnement de 75 567 689 \$ ainsi que des autres éléments et affectations aux fins fiscales totalisant 11 026 113 \$ incluant une affectation du surplus accumulé non affecté à l'exercice suivant de 1 075 000 \$;

DE publier dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité un document explicatif du budget tel que le permet l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

« ADOPTÉE »

#### **19-12-1082 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 11 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier